

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département des
**Alpes-de-Haute-
Provence**

Arrondissement de
Forcalquier

Canton de
Valensole

Commune de
Gréoux-les-Bains

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 15

Votants : 21

Date de convocation1^{er} juillet 2022

Séance du 7 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux le sept juillet à neuf heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal, sous la présidence de
Monsieur Paul AUDAN, Maire.

Présents :

Mesdames Michèle COTTRET, Monique HOURS, Josette LAUVERGNIAT,
Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-GASSIER, Nicole VENTEUX.

Messieurs Paul AUDAN, Jean-Philippe BARTOLOTTA, Michel BRIFFAUD,
Laurent HOTTIER, Thierry LATIL, Pierre LUCAS, Raymond MAZZOLENI,
Alain ROUX, Mathieu SOLDA.

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Vincent BLACHERE à Madame Nathalie PONCE-GASSIER,
Monsieur Swen BUHLER à Monsieur Jean-Philippe BARTOLOTTA,
Madame Olivia BURLLES à Monsieur Thierry LATIL, Madame Danielle
CASALE à Madame Michèle COTTRET, Monsieur Jérôme DUPUY à
Monsieur Pierre LUCAS, Madame Joëlle TEBAR à Madame Josette
LAUVERGNIAT.

Absents excusés :

Madame Françoise MARQUE, Madame Mirjam REINHARD.

Secrétaire de séance :

Monsieur Alain ROUX

OBJET : Acquisition des parcelles cadastrées D 723 (117 m²) – D 725 (900 m²) – D 720 (2 300 m²) – D 717 (48 m²) – D 710 (240 m²) – D 713 (5846 m²) – D 708 (3800 m²) – D 706 (250 m²) – D 701 (183 m²) – D 704 (60 m²) appartenant aux conjoints Atger (Monsieur François Atger, Madame Isabelle Atger, Madame Denise Atger, Madame Annie Atger, Madame Florence Dupied, Madame Danielle Atger, Madame Catherine Atger)

Rapporteur : Madame Michèle COTTRET

Vu l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier adressé à Monsieur François Atger mandataire de l'indivision Atger en date du 17 février 2021 sollicitant la cession gratuite de leurs terrains cadastrés D 723 (117 m²) – D 725 (900 m²) – D 720 (2 300 m²) – D 717 (48 m²) – D 710 (240 m²) – D 713 (5846 m²) – D 708 (3800 m²) – D 706 (250 m²) – D 701 (183 m²) – D 704 (60 m²)

Vu l'accord en date du 20 mars 2021 de Madame Annie Atger, en date du 22 mars 2021 de Madame Danielle Atger, en date du 21 mars 2021 de Madame Florence Dupied, en date du 3 mars 2021 de Monsieur François Atger, en date du 21 mars 2021 de Madame Isabelle Atger, en date du 30 mars 2021 de Madame Denise Atger et en date du 17 avril 2021 de Madame Catherine Atger acceptant ces cessions au prix d'un euro non recouvrable ;

Considérant l'intérêt général d'une telle acquisition ;

Le rapporteur informe que la route goudronnée dénommée « Voie 8 » reliant le Domaine de Pigette avec le département du Var appartient toujours à des propriétaires privés. Il convient donc de régulariser cette situation, cette voie étant fréquemment empruntée.

L'ensemble des terrains à acquérir d'une superficie totale de 13 744 m² correspond à l'emprise de la voirie. Il est donc proposé son acquisition.

Celle-ci est destinée à être affectée à l'usage public conformément à l'article L.2111-1 du code général des propriétés des personnes publiques, elle sera classée dans le domaine public communal après transfert de propriété.

Le Conseil Municipal, l'exposé du rapporteur entendu et après délibération, à l'unanimité :

APPROUVE l'acquisition des parcelles cadastrées D 723 (117 m²) – D 725 (900 m²) – D 720 (2 300 m²) – D 717 (48 m²) – D 710 (240 m²) – D 713 (5846 m²) – D 708 (3800 m²) – D 706 (250 m²) – D 701 (183 m²) – D 704 (60 m²) pour un montant d'un euro non recouvrable ;

PRECISE que le bien acquis par la présente délibération fera l'objet d'une intégration dans le domaine public communal ;

PRECISE que les frais de notaire seront à la charge de la commune,

PRECISE que la dépense correspondante sera inscrite au chapitre 2011 des crédits budgétaires 2022,

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces utiles pour mener à bien cette affaire,

Fait et délibéré à Gréoux-les-Bains :
Le 7 juillet 2022

Publié sur le site internet de la mairie :
Le 8. juillet 2022

Le Maire,

Le secrétaire de séance,



Paul AUDAN



Alain ROUX